

## **MOT DU PRESIDENT, Louis DEROIN** **15 janvier 2024, Vœux Entrepreneuriaux de la CPME NFC**

Mesdames et Messieurs,

Je vais commencer par une citation en démarrant mon propos d'une phrase de Churchill, selon lequel « le pessimisme est d'humeur et l'optimisme de volonté. »

Cette volonté, un chef d'entreprise l'a nécessairement, sans quoi je lui conseille tout de suite de changer de métier.

Cette volonté, nos chefs d'entreprise l'ont eue en 2023 et je sais qu'ils sauront l'avoir en 2024 malgré ce contexte turbulent.

Je pourrai donc vous parler du contexte géopolitique en Ukraine, en Israël, du ralentissement de l'activité en France, des défaillances qui repartent à la hausse, des difficultés de recrutement qui persistent, de la crise actuelle de l'immobilier, des incertitudes qui planent toujours sur le prix de l'énergie, des contraintes administratives liées à la notation extra-financière ou des mesures aberrantes comme le fait de cumuler des congés payés alors même qu'on est en arrêt maladie.

Mais je n'en parlerai pas ce soir !

Grâce à l'engagement de nos mandataires, de nos administrateurs et de nombre d'entre vous, je pourrais aussi vous parler plus localement des combats menés en 2023 :

- De la mise en exergue des conséquences pour les TPE et PME des coupures d'électricité EDF en début d'année,
- De l'étude, non encore finalisée, de l'impact des frontaliers sur l'économie et l'emploi de notre territoire,
- Des débats sur la Taxe Locale Sur la Publicité Extérieure, pour une réduction des écarts entre nos deux territoires,
- Des échanges avec la préfecture sur la crise de l'eau pour une plus grande anticipation possible pour nos entrepreneurs,
- De l'action en cours, en lien avec la Région, portant sur la réalisation de plusieurs vidéos de promotion assurant l'attractivité du NFC.

Mais je n'en parlerai pas ce soir !

Je vais avant tout, mais pas seulement, vous l'imaginez bien, vous parler des trains qui arrivent à l'heure plutôt que de ceux qui déraillent.

Je commencerai par évoquer les assises de la simplification administrative qui devrait déboucher - en tout cas, la CPME Nationale y travaille activement avec les services de Bercy - sur ce fameux « Test PME » que nous avons proposé.

**Siège social :**

36 Faubourg de Montbéliard  
90000 BELFORT  
03 39 03 39 78  
[secretariat@cpme90.fr](mailto:secretariat@cpme90.fr)  
[www.cpme90.fr](http://www.cpme90.fr)

**Président CPME 90 :**

Louis DEROIN  
06 07 09 86 92  
[deroin.axa@cabinetderoin.fr](mailto:deroin.axa@cabinetderoin.fr)

Quel meilleur principe de bon sens que d'expérimenter une mesure avant de l'appliquer ?

Peut-être verra-t-on également remettre sur la table le coffre-fort électronique numérique qui nous permettrait enfin de ne pas transmettre inlassablement les mêmes informations je ne sais combien de fois à nos interlocuteurs de l'administration ou dans la sphère sociale.

Et que dire du principe du « silence de l'administration vaut approbation » qui, voté en 2013, ne s'applique toujours que pour 1200 cas contre 2400 qui en restent exclus.

La CPME a pris ses responsabilités en réalisant un gros travail qui permettra dans les prochains jours de proposer au gouvernement 80 mesures de simplification.

Nous en attendons beaucoup.

Le document détaillé sortira dans les jours à venir. Surveillez nos prochaines newsletters !

Les partenaires sociaux sauront-ils de leur côté relever le gant en acceptant d'ouvrir une négociation interprofessionnelle sur les moyens de simplifier et d'alléger les règles en matière sociale ? Question !

En tout cas, nous, nous y sommes prêts.

Je continuerai en me réjouissant que l'esprit d'entreprise continue à souffler sur nos concitoyens.

En effet, 2023 battra sans doute le record du nombre de créations d'entreprises en franchissant la barre du million.

Il est vrai que les micro-entreprises représentent plus de 60% de ces nouvelles créations. Mais quand même, un million, ce n'est pas rien.

La leçon à retenir, chers amis, c'est que le salariat a peut-être du plomb dans l'aile.

Et si on ne desserre pas le carcan qui pèse sur les employeurs, demain, c'est le travail indépendant qui prendra sa place ; ce qui nous obligerait à revoir un certain nombre de choses, notamment le financement de la protection sociale assis majoritairement sur les revenus du travail.

Nous sommes aussi convaincus que c'est par la croissance que l'on peut financer la décarbonisation de notre économie et non pas l'inverse. Et là encore, les choses avancent. Grâce notamment aux investissements dans nos industries et à la construction, les émissions de gaz à effet de serre en France ont baissé de 4,6% durant les premiers mois de l'année.

Alors oui, j'entends déjà les grincheux dire que cela correspond à une baisse d'activité et que cela n'est donc pas significatif.

Ce que je retiens moi, c'est que les choses bougent et que la quasi-unanimité des chefs d'entreprise est convaincue de sa propre responsabilité en ce domaine.

Mais attention à ne pas nous décourager avec des exigences irréalistes.

**Siège social :**

36 Faubourg de Montbéliard  
90000 BELFORT  
03 39 03 39 78  
[secretariat@cpme90.fr](mailto:secretariat@cpme90.fr)  
[www.cpme90.fr](http://www.cpme90.fr)

**Président CPME 90 :**

Louis DEROIN  
06 07 09 86 92  
[deroin.axa@cabinetderoin.fr](mailto:deroin.axa@cabinetderoin.fr)

Autre bonne nouvelle, la France est redevenue exportatrice nette d'électricité en 2023, ce qui n'était pas gagné il y a un an, alors que le sujet nous agitait tous avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos ateliers et bureaux sans savoir, si oui ou non, il y aurait des coupures d'électricité.

Cela étant dit, nos entreprises, notamment dans l'industrie, continuent à ne pas avoir les idées claires sur les tarifs d'électricité qui leur seront applicables cette année. Ce que nous avons bien compris en revanche, c'est que les taxes sur l'électricité sont également réparties à la hausse. Le principe de réalité a repris le dessus avec un État dont la dette dépasse les 100% du PIB.

Sur un tout autre chapitre, celui du dialogue social, mon optimisme sera un peu plus modéré. Le point positif tout de même, et c'est loin d'être négligeable, c'est que nous entretenons avec les partenaires sociaux des relations constructives. Avec les organisations syndicales de salariés, nous parvenons à signer des accords sur des sujets aussi délicats que celui du partage de la valeur ou de la santé au travail. Mais il devient de plus en plus difficile, et c'est un vrai souci ensuite de faire respecter les accords signés.

Des chantiers d'ampleur ont été lancés à la suite de la conférence sociale. Une mission a été diligentée sur le coût du travail. Nous serons force de proposition lorsque l'employeur paie de plus en plus et le salarié touche de moins en moins.

L'écart entre le salaire net et le salaire brut se creuse de plus en plus. Il y a un problème.

La TVA sociale enterrée il y a quelques années ne devrait-elle pas être remise sur la table ? Question !

Le progrès n'a de sens qu'en fonction de ce qu'on veut faire.

Oui. L'intelligence artificielle, autre sujet, est une extraordinaire avancée, comme avant celle de l'électricité ou de l'internet. Mais aujourd'hui les évolutions sont des révolutions à la vitesse de l'éclair.

Il nous revient de nous poser les bonnes questions qui vont bien au-delà de son seul cadre de régulation. C'est la transformation de nos métiers qui est en jeu !

Notre modèle social est unique au monde, mais il ne nous survivra pas si nous ne sommes pas capables de le faire profondément évoluer. Une société où les entreprises ne parviennent pas à recruter alors que des millions de chômeurs pointent à France Travail. Plus de 3 millions en Catégorie A. Si on rajoute toutes les catégories, nous dépassons les 5 millions de personnes qui sont normalement en recherche d'emploi.

Une société qui ne parvient pas à mettre tout le monde au travail quand on peut acquérir des congés payés sans même travailler s'éloigne du simple bon sens.

Je souhaite ici rappeler la Maxime de la CPME : « Notre valeur ajoutée, c'est l'Homme ! » dans le sens humain bien évidemment.

**Siège social :**

36 Faubourg de Montbéliard  
90000 BELFORT  
03 39 03 39 78  
[secretariat@cpme90.fr](mailto:secretariat@cpme90.fr)  
[www.cpme90.fr](http://www.cpme90.fr)

**Président CPME 90 :**

Louis DEROIN  
06 07 09 86 92  
[deroin.axa@cabinetderoin.fr](mailto:deroin.axa@cabinetderoin.fr)

Je suis plus que jamais, convaincu que cette phrase doit rester au cœur de notre modèle économique, social et environnemental.

Alors si j'ai commencé par une citation de Churchill sur le même thème, Je voudrais conclure en vous citant Georges Bernanos qui en 1942, dans la nuit de la Seconde Guerre mondiale, écrivez :

« Le pessimisme et l'optimisme s'accorde à ne pas voir les choses telles qu'elles sont. L'optimiste est un imbécile heureux, le pessimiste est un imbécile malheureux. »  
Et finalement, le pessimiste, comme l'optimiste, ne justifie-t-il pas l'inaction ?  
L'un en se disant à quoi bon tout est foutu et puis l'autre en affirmant que ça ira mieux demain, tout en restant les bras croisés.

A la CPME on préfère à l'optimisme ou au pessimisme être les Faiseux face aux Diseux. Être Faiseux, c'est être accroché à la réalité pour mieux l'aborder et parfois l'affronter. Être Faiseux, c'est rêver un monde meilleur et décider d'être acteur et non observateur. Pour 2024, je vous souhaite donc d'être un Faiseux.

Merci à tous les Faiseux entrepreneuriaux !

Merci à tous les Faiseux syndicaux et tout particulièrement ceux de la CPME !

Merci à tous les Faiseux associatifs !

Merci à tous les Faiseux !

Merci de continuer à garder cette envie d'entreprendre !

Je vous souhaite pour 2024 la santé ainsi qu'à vos proches et les quelques petits bonheurs indispensables à notre quotidien.

Louis Deroin

**Siège social :**

36 Faubourg de Montbéliard  
90000 BELFORT  
03 39 03 39 78  
[secretariat@cpme90.fr](mailto:secretariat@cpme90.fr)  
[www.cpme90.fr](http://www.cpme90.fr)

**Président CPME 90 :**

Louis DEROIN  
06 07 09 86 92  
[deroin.axa@cabinetderoin.fr](mailto:deroin.axa@cabinetderoin.fr)